

N/REF : 7/05/2026 16H44 C:000502 I:16353
V/REF : 878250
V/Email reçu le Jeudi 07/05/2026 a 16H44

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1385
IMMEUBLE : LA ROULERIE -1385
1-5/2-6, PLACE JACQUES HEINRY
12 A 18, RUE DE LA JANIÈRE
35680 DOMALAIN

Rennes, le 12 Juin 2026

Référence Marché: Electricité-Lot3 Breti Est
LOCALISATION : 18 RUE DE LA JANIÈRE - M BRUNEAU 07 70 28 59 23
NUMÉRO DE LOGEMENT: 03 04 1385 02 0010
MOTIF : VERIFICATION ÉLECTRIQUE ET CONSUEL
Donneur d'ordre : Mme R MOREL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 22/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE HORS TENSION
INSTALLATION D'UNE DOUILLE AU PLAFOND
REPLACEMENT DE LA RÉGLETTE VÉTUSTE CUISINE
CONTRÔLE SERRAGE TABLEAU
MISE SOUS TENSION
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PRISE DE RÉFÉRENCE
CONTRÔLE DES RADIATEURS
CONSTAT : DEUX RADIATEURS NE FONCTIONNENT PAS DANS LES CHAMBRES
LE THERMOSTAT NE FONCTIONNE PAS
PRÉCONISATION : PRÉVOIR SON REMPLACEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LGESTION Email envoyé le 02/06/26 a 12H04 Mme R MOREL
0206 : PRÉVOIR REMPLACEMENT RADIATEURS + THERMOSTAT. DANS L'ATTENTE.

AT LCOMPTER Email envoyé le 22/05/26 a 11H31 Mme R MOREL

20/05 : MSG REP

12/05 : MESSAGE VOCAL

Suite a donner : OUI. Le 02/06/2026 a 10:03

Suite a donner : OUI. Le 04/06/2026 a 15:39

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.famil.consuel Instal.élect.	1	180,63	180,63
1,00	2.1.1-Rempl.Réglette(s) classe II	1	49,33	49,33
1,00	2.1.1-Rempl.Douille(s) a vis	1	7,89	7,89
1,00	H(s) Main d'Oeuvres hors BPU 02/06	2	52,00	52,00
TOTAL H.T.				289,85
T.V.A. a 10,00%				28,98
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>318,83</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.